

## Alcool et santé : Santé publique France s'engage dans une stratégie de réduction des risques

La consommation d'alcool en France, en 2017, reste à un niveau élevé et stable par rapport aux années précédentes (11,7 litres par habitant de plus de 15 ans<sup>1</sup>). Les nouvelles estimations confirment par ailleurs l'impact toujours très élevé de l'alcool sur la mortalité, puisque 41 000 décès<sup>2</sup> lui sont attribuables. Pour autant, les risques liés à la consommation quotidienne d'alcool ne sont pas toujours connus, alors qu'ils sont réels dès le premier verre quotidien. Pour lutter contre le fardeau sanitaire lié à la consommation d'alcool, Santé publique France s'engage dans une stratégie de réduction des risques dont l'une des étapes consiste en la sensibilisation des professionnels de santé, premier recours dans le repérage d'une consommation d'alcool problématique. Afin de les soutenir dans leur pratique, Santé publique France développe le site [pro.alcool-info-service.fr](http://pro.alcool-info-service.fr) et lance une campagne d'information destinée à mieux faire connaître les risques liés aux consommations d'alcool même à « faible » dose.

### Alcool : des risques encore trop méconnus

Selon les données du BEH publié le 19 février 2019, l'alcool reste aujourd'hui la deuxième cause de mortalité évitable avec **41 000 décès attribuables par an dont 30 000 chez les hommes et 11 000 chez les femmes**. La consommation d'alcool est à l'origine de nombreuses pathologies comme les cancers et les maladies cardiovasculaires. Ainsi en 2015, **16 000 décès par cancer** et **9 900 décès par maladie cardiovasculaire** étaient attribuables à la consommation d'alcool.

### La réduction des risques au cœur de la stratégie de Santé publique France

L'alcool est le deuxième déterminant de santé. **Les risques pour la santé d'une consommation d'alcool existent dès le premier verre quotidien**. Face à ce fardeau sanitaire, Santé publique France et l'Institut national du cancer ont mené un travail d'expertise scientifique qui a permis de fixer de nouveaux repères de consommation : maximum 10 verres par semaine, maximum 2 verres par jour et des jours dans la semaine sans consommation. Ils peuvent se résumer à la formule : « **Pour votre santé, maximum 2 verres par jour, et pas tous les jours** ».

*« Ces nouveaux repères, sans nier la dimension plaisir qui peut être associée à la consommation d'alcool, permettent aux Français de faire le choix éclairé d'une consommation à moindre risque pour leur santé. Afin de diminuer les pathologies impactées par les consommations d'alcool, nous avons besoin de l'ensemble des professionnels de santé et notamment ceux de premiers recours. C'est pour cela que nous développons des ressources pour appuyer leur pratique de repérage précoce et d'intervention brève »* souligne François Bourdillon, Directeur général.

### Les professionnels de santé, premier acteur de prévention

Pour aider au repérage précoce et à l'intervention brève, Santé publique France développe l'espace réservé aux professionnels de santé sur son site d'aide à distance [alcool-info-service.fr](http://alcool-info-service.fr). Sous l'onglet « **Alcool et santé** » est regroupé l'essentiel des connaissances utiles à leur pratique. 4 rubriques permettent d'aborder : **les risques liés à la consommation d'alcool, les repères de consommation à moindre risque (Pour votre santé, maximum 2 verres par jour et pas tous les jours), le dépistage et l'aide à la prise en charge, un état des lieux de la consommation d'alcool en France**.

**Du 20 février au 15 mars 2019, Santé publique France met en place une campagne destinée aux professionnels de santé afin de les sensibiliser aux nouveaux repères de consommation d'alcool, au fait que le risque existe dès le premier verre quotidien et de favoriser le dialogue** entre professionnels de santé et patients.

Le dispositif complet comprend des publi-rédactionnels et une campagne digitale (bannières web et réseaux sociaux) invitant les professionnels de santé à adopter le réflexe [pro.alcool-info-service.fr](http://pro.alcool-info-service.fr).

Pour en savoir plus : > [pro.alcool-info-service.fr](http://pro.alcool-info-service.fr)

---

### Contacts presse

Santé publique France - [presse@santepubliquefrance.fr](mailto:presse@santepubliquefrance.fr)

Vanessa Lemoine : 01 55 12 53 36 - Matthieu Humez : 01 41 79 69 61

Cynthia Bessarion : 01 71 80 15 66 - Stéphanie Champion : 01 41 79 67 48



<sup>1</sup> OFDT. Quantité d'alcool consommé par habitant âgé de 15 ans et plus depuis 1961 (en litres équivalents d'alcool pur).

<sup>2</sup> Bonaldi, C. & Hill, C. (2019), 'La mortalité attribuable à l'alcool en France en 2015', Bulletin Épidémiologique Hebdomadaire.